

Initiatives parlementaires

M. Milliken: Madame la Présidente, je tiens à remercier les députés de Burlington, d'Edmonton-Est, de Carleton—Charlotte et de Don Valley-Nord, pour leurs aimables interventions.

Puisque tout le monde est unanime sur ce point, je me demande si, au lieu de rayer cette motion du *Feuilleton*, nous ne devrions pas l'adopter par consentement unanime.

(La motion est adoptée).

Mme le vice-président: Je pense qu'il y aura également consentement unanime pour déclarer qu'il est seize heures.

Des voix: D'accord.

[Français]

Mme le vice-président: La Chambre s'ajourne donc jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 47.)